



La liste commune CGT – SNE/FSU DREAL Grand Est

FLASH INFO

CHS-CT DREAL Exceptionnel le 20 Janvier 2022

La liste commune vous représentait avec **Régine Scheffer** et **Sébastien HESSE - CGT -** ainsi que Jean-Pierre Wagner expert CGT.

La CGT réclame à ce CHS-CT des solutions aux risques « RPS » graves notamment dans des pôles de deux services, le SPRNH, point ajouté à la demande de la CGT, et le Service Transports, ajouté à la demande de toutes les organisations syndicales.

Les CHS-CT vont disparaître en 2023, nous nous demandons si ce n'est pas le dialogue social dans son ensemble que certains essaient de faire disparaître à la DREAL ?

L'absence de médecine travail en Alsace et en Lorraine pose aussi un gros problème. La CGT réclame des solutions urgentes, et le renforcement du Secrétariat Général en DREAL.



La présence et l'action déterminée de la CGT, seule ou en intersyndicale, a déjà permis de réguler bien des situations de conflit en DREAL, toujours dans **l'esprit de justice et d'objectivité, d'intérêt général**

Sur les « risques psycho-sociaux » évoquées à ce CHS-CT, au SPRNH et au ST, dans un souci de prévention, nous défendrons les agents, nous exercerons notre rôle de contre-pouvoir démocratique, jusqu'à ce que nous arrivions à **une solution JUSTE**

Réponse : la direction n'a aucune piste de solution pour remédier à l'absence de médecin du travail en Alsace et en Lorraine.

Propositions d'action RPS par l'« Homme Debout »

La CGT partage certains constats du diagnostic et certaines propositions du plan d'action RPS. Mais au final la prestation, initialement censée répondre à la problématique RPS, répond surtout aux préoccupations de la Direction !

Communiquer, manager par objectifs, prioriser les missions c'est-à-dire en abandonner etc.

Le prestataire de la DREAL souligne dans son rapport la nécessité de « **s'attaquer vraiment aux problèmes et situations de tension : ne jamais lâcher avant l'apuration complète** » et ceci d'urgence dans certains services identifiés dans le diagnostic.

Mais la mesure censée y répondre est noyée dans une liste de 11 mesures, mesures qui restent à compléter, qui doivent être traduites dans le « DUERP » ...

Encore une belle étude RPS qui va finir dans les tiroirs de la direction ?

SPRNH

La CGT présente la situation dans un pôle du SPRNH, et y recense les problèmes, les arrêts maladies et s'inquiète de **dangers graves pour la santé** des agents dans l'exercice de leurs fonctions

Si elle salue l'intervention d'un « coach » CVRH et de la directrice adjointe, elle pointe l'insuffisance de ces mesures.

La CGT-liste commune suggère un turn-over dans la hiérarchie.

La gravité de la situation nécessite une enquête objective et extérieure.

La CGT – liste commune propose de saisir l'inspection du travail, mais en l'absence de soutien des autres organisations syndicales cette proposition est rejetée.

Le directeur minimise la situation puis accuse l'élue CGT de «vindictive personnelle», met en cause son analyse en s'appuyant sur des points de détails, s'offusque de nos propositions. La directrice adj., présidente de la CCOPA indique qu'elle va rappeler à l'ordre les élu-es à la prochaine réunion, leur crime étant d'avoir transmis aux représentants CGT au CHS-CT, un tableau nominatif, mettant en cause sur la base d'allégations, la valeur professionnelle d'agents, pourtant reconnue par leurs N+1.



La CGT demande à la direction de se ressaisir et de ne pas prendre l'actuel ministre de l'Education nationale comme modèle de dialogue social.

Elle demande au directeur de se concentrer sur sa **responsabilité de préserver la santé des agents, et insiste sur la gravité de la situation.**

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail indique qu'il est en effet nécessaire, d'objectiver la situation et propose que le « coaching » engagé par le CVRH, soit complété par un diagnostic objectif préalable de leur part, qui permettra d'écouter tous les agents concernés.

La CGT remercie l'ISST et souscrit à sa proposition, le Directeur accepte cette proposition, et acte que le « coaching » CVRH sera complété par un diagnostic objectif préalable.

SERVICE TRANSPORTS

Le bureau d'étude KPMG a été choisi par la direction, (les organisations syndicales ont été exclues du processus qu'elles avaient demandé en CHSCT en accord l'ISST...), pour faire l'enquête « qualité de vie au travail » (sic) du Service Transports.

KPMG présente sa méthodologie puis échange avec le CHSCT

La CGT salue la grande participation, 40 agents du S.T à l'heure d'information intersyndicale du 13 janvier 2022



La CGT rappelle l'historique de la situation, et relaye les nouveaux problèmes qui sont remontés :

Le management par objectif imposé aux Contrôleurs des Transports Terrestres (CTT), avec un classement selon leur productivité à l'instar d'employés exploités de chaînes de fast-food, et un règlement spécial CTT « télétravail » qui impose des restrictions incompréhensibles, en contradiction avec l'esprit des modalités de télétravail

établies dans le dialogue social, au niveau DREAL, ministériel et de la Fonction Publique.

Alors même que la hiérarchie était censée apporter l'apaisement suite à l'intervention intersyndicale, la CGT s'interroge sur la mise en place de ces traitements particuliers à l'encontre des CTT.

La CGT s'inquiète de la situation de la direction du pôle RTR.

Concernant l'étude « KPMG », il est possible d'interroger 40 agents du ST dont 20 du pôle RTR, mais le directeur indique que tout agent pourra être entendu

La CGT s'inquiète de l'objectivité de cette étude, dont les résultats au final pourraient être censurés par la direction DREAL donneuse d'ordre.

Nous inviterons les agents du Service Transports à y participer mais à nous retourner leurs témoignages établis sous le sceau d'une confidentialité qui devra être garantie assurée par le prestataire, afin de nous permettre de vérifier si ils ont bien été pris en compte par la direction.

Pour la CGT, le risque est grave, et l'intervention de l'inspection du travail aurait été aussi préférable dans le cas du Service Transports.

Le mot de la fin !

A la DREAL G-Est, chaque avancée obtenue, que ce soit en Comité Technique, en CHS-CT, en réunions informelles ... se gagne avec le rapport de force, face à une Direction qui essaye toujours de noyer le poisson.

La CGT appelle tout-es les agent-es de la DREAL G-Est à augmenter le rapport de forces local comme national, à défendre nos salaires et nos services, en participant massivement à la grève intersyndicale et interprofessionnelle du 27 Janvier !

[Pour des augmentations immédiates et générales des traitements et des salaires dans l'action le 27 janvier 2022 - Union Fédérale des Syndicats de l'Etat - CGT \(ufsecgt.fr\)](#)

